

ECONOME DE FLUX - AMENAGEMENT DURABLE.

NOM et Prénom de l'agent	
DIRECTION	Département Aménagement Urbain et Développement Durable
Service d'affectation	Aménagement urbain.
Filière	
Catégorie	B
Cadre d'emploi	Technicien
Durée hebdomadaire de travail	36 h
Définition	Assistant du responsable du département dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'opérations d'aménagement de l'espace public projetées sur le territoire de la Commune de Sassenage.
Missions principales et activités détaillées	<p><u>Participer sous la direction du responsable du département aux pré-études/études, à l'élaboration, à la planification, au lancement et au suivi des projets d'aménagement réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale. Apporter son appui dans l'instruction des demandes d'arrêtés et autres autorisations en matière de circulation/stationnement et d'occupation du domaine public routier ; participer à la rédaction des actes subséquents : arrêtés de circulation et de stationnement, occupation du domaine public routier (métropolitain).</u></p> <p>Participer aux études liées aux projets d'aménagements (essentiellement dans le domaine des V.R.D), envisagés sur des espaces et autres terrains propriété de la Commune, en procédant à la définition et à l'analyse des besoins, en établissant un avant-projet via un outil de C.A.O/D.A.O « Microstation Powerdraft », en réalisant une estimation sommaire du coût des aménagements. Contribuer à l'établissement du dossier de consultation des entreprises, à l'analyse des offres (le tout en étroite collaboration avec le service en charge de la commande publique). En phase opérationnelle assurer le suivi des travaux, participer aux réunions de chantier et procéder à la rédaction du compte-rendu à l'issue.</p> <p>Participer à la définition d'un mode de gestion approprié de l'aire de camping-cars communale en cours de réaménagement. Contribuer au lancement de l'ensemble des procédures afférentes (en participant notamment à la rédaction de certaines des pièces du dossier de consultation), à l'analyse des offres, à l'établissement des rapports subséquents jusqu'à la mise en place du service.</p>

	<p>Assurer le relais en interne (auprès des élus municipaux, du service communication...) des informations relatives à l'avancement des projets, des travaux.</p> <p>Préalablement à l'intervention d'une entreprise sur le domaine public routier métropolitain et/ou communal, participer à la rédaction des arrêtés en matière de circulation et de stationnement et d'occupation des lieux.</p> <p><u>Accompagner le responsable du département dans l'élaboration, le lancement et le suivi de projets structurants à l'échelle métropolitaine.</u></p> <p>Participer au recensement et à l'identification des besoins en matière d'aménagements et des autres travaux d'entretien à entreprendre sur l'espace public métropolitain afin de les relayer aux services compétents dans le respect de la procédure en vigueur ;</p> <p>Dans le cadre du programme de travaux d'aménagement de l'espace public métropolitain validé et planifié par les services intercommunaux, participer aux réunions d'élaboration du projet. En phase opérationnelle, participer aux réunions de préparation et de suivi du chantier. Pour chacune de ces étapes il conviendra de s'assurer de la bonne intégration des attentes et autres points de vigilance identifiés par la Commune.</p> <p>Assurer le relais en interne (auprès des élus municipaux, du service communication...) des informations relatives à l'avancement des projets, des travaux.</p> <p>Participer aux réunions de travail organisées par les services métropolitains et autres organismes sur différentes thématiques en lien avec les déplacements et l'aménagement de l'espace public. Faire un retour à la Commune des points importants évoqués qui nécessitent une prise de position de la part des élus. Assurer, en retour, la transmission de la décision actée par la Commune auprès des organismes en charge du dossier.</p>
<p>Savoirs, compétences requises</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une formation dans le domaine de la conception de projets d'aménagements de l'espace public dans le domaine de la Voirie et des Réseaux Divers (V.R.D); - Disposer d'une capacité rédactionnelle, de rigueur et d'autonomie dans la réalisation des missions ; - Avoir un sens du dialogue et de la communication ;